

Fabrication française, conception exigeante, qualité ultime. C'est tout cela, la garantie Zilten.

La garantie démarre à la livraison chez notre revendeur et couvre les produits Zilten vendus et installés en France métropolitaine. En fonction de l'évolution permanente de nos produits, les garanties sont sujettes à des améliorations. Durées de garantie pour toute commande enregistrée à partir de Janvier 2026.

		ALUMINIUM		MIXTE	BOIS				
		ALU Grand Trafic	ALU Ultime ALU Confort ALU Access ALU Grand Vitrage	Mixte	Nativ Silver	Nativ Shou Sugi Ban	BOIS pré-peint	NATIV et BOIS lasuré	BOIS laqué
GARANTIE DE FONCTIONNEMENT MÉCANIQUE / ÉTANCHÉITÉ									
Dormant		10 ans							
Ouvrant		10 ans							
Quincaillerie (y compris serrure)		5 ans							
Domotique		5 ans							
Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage		10 ans							
GARANTIE FINITIONS									
FINITION OUVRANT	Anti-corrosion / adhérence	10 ans	ALU Ultime***** ALU Confort***** 20 ans	20 ans	/	/	/	/	/
	Brillance/couleur *				15 ans	10 ans***	/	3 ans (Chêne : 2 ans)	3 ans
FINITION DORMANT	Anti-corrosion / adhérence		ALU Access***** 15 ans		/	/	/	/	/
	Brillance / couleur *		ALU Grand vitrage 10 ans		15 ans	10 ans	/	3 ans (Chêne : 2 ans)	3 ans
Garantie finitions accessoires et quincailleries		2 ans					2 ans****	2 ans****	2 ans****

*Brillance : réflexion de la lumière sur le support qui donne son aspect brillant, satiné ou mat. Prise en compte de la garantie si écart supérieur à 15 ub (unité de brillance). Couleur : vieillissement homogène avec indicateur Delta E représentant l'écart colorimétrique dû au vieillissement de la teinte, entre son installation et la date de mesure. Prise en compte de la garantie si Delta E dépasse 7. (Avec application d'un produit d'entretien si nécessaire). Cette garantie ne peut jouer que si toutes les recommandations de pose et d'entretien sont respectées strictement. La garantie se limite au remplacement, dans leur état de livraison, ou à la réparation des éléments défectueux constitutifs à un vice de fabrication reconnu constaté par nos services.

*** exception des cadres moulures des portes acier vitrées (garanties 5 ans brillance/couleur). *** cf page 3 guide utilisation et entretien. **** Y compris les grilles métalliques posées en face extérieure, devant un vitrage. ***** Teintes RAL nuancier standard (teintes RAL nuancier hors standard : 10 ans).

Les garanties sont susceptibles d'évoluer, les dernières garanties en date sont consultables sur zilten.com/garanties.

EXCLUSIONS DE GARANTIES

- La garantie ne couvre pas :**
- Les défauts et les dommages causés par une mauvaise installation ou tout autre défaut non relié à la fabrication et aux matériaux décrits.
 - L'absence de la protection d'origine ou sa dégradation durant le chantier.
 - L'absence de respect des prescriptions de pose, et **des règles de l'art recommandées par les DTU 36.5 Mise en oeuvre fenêtres et portes extérieures et DTU Peintures 59.1**. Les DTU sont consultables sur le site du centre scientifique et technique du bâtiment : www.cstb.fr.
 - L'exposition et/ou l'usage **de la porte d'entrée dans un autre contexte que la maison individuelle, pour lequel notre produit a été conçu**. Voir les conditions de garantie pour les informations relatives aux zones d'exposition, et aux critères d'évaluation.
 - Les désordres survenant suite à des conditions climatiques exceptionnelles.
 - Toute modification ou intervention technique ne garantissant plus son niveau d'étanchéité, ou son isolation... (exemple : rabotage, ponçage...).
 - Les menuiseries (ainsi que les éléments qui la composent) installées à une distance de moins de 50 m du bord de mer ou d'une atmosphère agressive.
 - L'absence d'entretien, ou un entretien différent de celui que nous préconisons pour la porte et pour la serrure.
 - Les défauts visibles non déclarés lors de la livraison du produit.
 - Les anomalies admises par les tolérances de fabrication et de pose, fixées par les normes françaises et européennes.

Exceptions spécifiques :

- Pour les portes d'entrée de couleurs foncées et selon l'exposition, le parement extérieur peut chauffer de manière très importante et occasionner des brûlures lors de contact avec la peau.
 - Pour les portes bois : les légères différences de teintes, les petits noeuds sains (jusqu'à un diamètre de 5 cm selon l'essence) et les microfissures qui, sans fragiliser la porte, contribuent à la chaleur du bois.
 - En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation aux frais réels.
- Informations complémentaires liées au transport, à la manutention et au stockage sur chantier :**
- Transportez toujours votre porte d'entrée verticalement. Stockez-la verticalement, contre une paroi plane, en évitant tout risque de gauchissement et à l'intérieur d'un local aéré. Ne stockez jamais la menuiserie à l'extérieur, sous la pluie ou au soleil, ou dans un local humide. Lorsque vous transportez la menuiserie, veillez à ne pas la faire trainer sur le sol. Conservez la protection des ouvrants tant que les enduits (extérieur) et les plâtres (intérieur) ne sont pas finis. Elle protège efficacement la menuiserie et les vitres contre les tâches et les rayures dues aux projections. La protection ne devra pas rester plus de 5 mois sur l'ouvrant. En cas de séchage des plâtres, l'aération des locaux doit être très efficace (l'humidité ambiante intérieure ne doit pas être excessive pendant plus d'un semaine).
- En cas d'application d'un enduit extérieur :
- n'appliquez surtout pas de ruban de protection orange fortement adhésif sur les menuiseries.
 - retirez la bande cache dès que l'enduit est sec.
 - protégez le seuil aluminium pendant toute la durée du chantier.

GARANTIES

		ACIER CONFORT/ACIER		PVC			
		Finition blanche	Finition laquée	Blanc	Teinté dans la masse	Plaxé	Laqué
GARANTIE DE FONCTIONNEMENT MÉCANIQUE / ÉTANCHÉITÉ							
Dormant		10 ans					
Ouvrant		10 ans					
Quincaillerie (y compris serrure)		5 ans					
Domotique		5 ans					
Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage		10 ans					
GARANTIE FINITIONS							
FINITION OUVRANT	Anti-corrosion / adhérence	10 ans	15 ans	/	/	10 ans	10 ans
	Brillance/couleur *	5 ans	** Teintes RAL standard : 15 ans (hors RAL bleu 5003 texturé et rouge 3004 texturé garanties 10 ans) Teintes RAL hors standard : 3 ans	10 ans	10 ans	5 ans	Teintes Ral standard : 5 ans Teintes RAL hors standard : 3 ans
FINITION DORMANT	Anti-corrosion / adhérence	10 ans	15 ans	/	/	10 ans	10 ans
	Brillance/couleur *	5 ans	** Teintes RAL standard : 15 ans (hors RAL bleu 5003 texturé et rouge 3004 texturé garanties 10 ans) Teintes RAL hors standard autorisés : 3 ans	10 ans	10 ans	5 ans	Teintes Ral standard : 5 ans Teintes RAL hors standard : 3 ans
Garantie finitions accessoires et quincailleries		2 ans					

FABRICATION FRANÇAISE



Garanties Bord de mer - Nos process nous permettent de garantir les finitions* de nos produits à proximité du littoral ou d'atmosphères agressives. Les garanties si dessous s'appliquent entre 50 et 500 m de la mer :

Alu Access	Alu Ultime/Confort et Mixte	Acier/Acier confort	Alu Grand Vitrage/Alu Grand Trafic
7,5 ans	10 ans	5 ans	5 ans

*Hors quincaillerie, voir page ci contre. Pour les portes PVC et Bois, les garanties restent inchangées (cf tableau principal).



Le marquage CE répond aux exigences essentielles en matière de confort, de santé, d'environnement et de protection du consommateur.



Label de qualité international pour l'acier peint garantissant l'anticorrosion et la bonne tenue du laquage.



Label qui garantit, avant laquage, le traitement de la surface des profils et tôles destinés à une exposition sévère.



Nos portes Chêne sont certifiées PEFC. Le bois provient de forêts européennes éco certifiées PEFC (Programme Européen de Forêts Certifiées).



La certification CEKAL sur les vitrages atteste la résistance à la pénétration de l'humidité des joints d'assemblage, les performances acoustiques, les performances thermiques.